

Ville de Chimay

Séance du Conseil communal du 27 mai 2020

**Résumé des points
inscrits à l'ordre du
jour**

SEANCE PUBLIQUE

1. AFFAIRES GENERALES - Information Gestion crise COVID 19

Afin de préparer le déconfinement dû à la crise sanitaire du Covid-19, le Collège communal a attribué la fourniture et la distribution de 17.000 masques aux Chimaciens, à raison de 2 masques par habitant de 12 ans et plus. Une subvention pourra être obtenue auprès de la Région Wallonne pour cet achat. Le Collège communal demande au Conseil de ratifier cette délibération.

2. AFFAIRES GENERALES - Démission de Mme Flamme Martine du Conseil de l'action sociale

Madame Martine Flamme a, par courrier du 1er mars 2020, présenté sa démission de son mandat de conseillère CPAS. Le Collège propose au Conseil de prendre acte de cette démission.

3. AFFAIRES GENERALES - Installation d'une nouvelle conseillère CPAS – BAUWENS Marie Laure

L'Assemblée vient de prendre acte de la démission de Madame Flamme. Le Groupe BOUGE propose la candidature de Madame Marie-Laure BAUWENS pour le poste de Conseillère de l'Action Sociale. Il appartient au Conseil d'approuver cette nomination.

4. TRAVAUX ET PATRIMOINE - Vente de gré à gré sans publicité d'un bien communal en nature de fonds - Rue Terne Rognac 16 à CHIMAY

Le Collège demande au Conseil d'approuver la vente de gré à gré sans publicité du terrain communal sis Commune de Chimay, 1^{ère} division CHIMAY, Rue Terne Rognac, en nature de fonds et cadastré Section C n°250/03a pour une contenance d'après cadastre de 91 ca. Le prix de la vente est fixé à 2.730,00 € hors frais. La somme obtenue sera utilisée à la gestion foncière de la Ville de Chimay.

5. TRAVAUX ET PATRIMOINE - Domaine public – Marché public de travaux – Travaux d'amélioration de la place communale de Villers-la-Tour – lot 1 (réfection des ouvrages d'art de la place communale de Villers-la-Tour – Décompte final

Les travaux d'amélioration de la place communale de Villers-la-Tour (lot 1 concernant la réfection des ouvrages d'art) commencés le 4 juin 2018 se soldent par un décompte final de 60.439,58 € TVAC.

Le Collège invite le Conseil à approuver ce dossier pour que facturation suive.

6. TRAVAUX ET PATRIMOINE – Vente d’un bien communal à 6460 CHIMAY – Rue du Four n°2 « Ancien hôtel de police »

Suivant l’unique offre reçue par le Collège communal, le bien sis Commune de Chimay, 1^{ère} division CHIMAY, rue du Four n°2, Section C n°860 c, en nature de bâtiment de justice et d’une contenance cadastrale de 04a 52ca faisant partie du patrimoine communal sans affectation particulière depuis plus de 10 ans, va être vendu de gré à gré pour un montant de 5000€. La somme obtenue sera utilisée à la gestion foncière de la Ville de Chimay.

Le Collège propose au Conseil d’approuver cette vente.

7. MARCHES PUBLICS – Financement des dépenses extraordinaires 2020 de la Ville de Chimay, de la Régie Communale des Eaux et du CPAS de la Ville de Chimay – Ratification de la délibération du Collège Communal de la Ville de Chimay du 15 avril 2020

Le Collège invite le Conseil à ratifier sa délibération du 15 avril 2020 approuvant le règlement de la consultation « Financement des dépenses extraordinaires 2020 de la Ville de Chimay, de la Régie communale des Eaux et du Cpas de la Ville de Chimay » afin que différents organismes bancaires puissent être consultés.

8. MARCHES PUBLICS – Déclassement de différents matériels de la Ville de Chimay

En vue de récupérer de l’espace occupé par différents matériels hors d’usage, le Collège propose au Conseil de déclasser avec son accord les matériels suivants :

- Une benne à simple essieu ;
- Deux broyeurs forestiers avec prise de force ;
- Des vieux tours (machine outil de l’école de promotion sociale) ;
- Un tracteur landini.

9. MARCHES PUBLICS – Fourniture d’une mini-pelle pour la Régie Communale des Eaux de la Ville de Chimay. Approbation des conditions du marché

Le Collège invite le Conseil à approuver le cahier des charges n°2020-012 et le montant estimé du marché « Fourniture d’une mini-pelle pour la Régie Communale des Eaux de la Ville de Chimay » établis par le service Comptabilité. Le montant estimé s’élève à 57.851,23€ hors TVA ou 70.000,00€, 21% TVA comprise. Le marché passera par la procédure négociée sans publication préalable et cette dépense sera financée par emprunt et inscrite à l’article 17 du budget extraordinaire de la Régie Communale des Eaux de la Ville de Chimay.

10. URBANISME– Convention de partenariat entre la Ville de Chimay et l’asbl Contrat de Rivière Sambre et Affluents pour la période 2020 à 2022

Le Contrat de Rivière Sambre et Affluents asbl remplit des missions de service public en lien avec la gestion de l’eau dans le sous-bassin hydrographique de la Sambre. Dans ce cadre, la Ville de Chimay souhaite poursuivre la collaboration pour la période 2020 à 2022. La quote-part annuelle communale est de 830,46€ (quote-part de base - 750€ - + 0,09€/habitant sur le sous-bassin de la Sambre).

Le Collège propose au Conseil d’approuver cette convention et de nommer un membre effectif et suppléant de la commune à l’Assemblée Générale du Contrat de Rivière Sambre et Affluents.

11. AFFAIRES GENERALES - Assemblée Générale Ordinaire IPALLE – 25 juin 2020 9h30

L’Assemblée Générale de l’Intercommunale IPALLE aura lieu le 25 juin 2020.

Afin de donner mandats aux délégués, il importe que l’Assemblée émette ses considérations relatives aux points portés à l’ordre du jour, à savoir :

1. Approbation du rapport de développement durable 2019 ;
2. Approbation des comptes annuels statutaires au 31/12/2019 de la SCRL IPALLE :
 - 2.1 - Présentation des comptes annuels par secteur d'activité, des comptes annuels de la SCRL IPALLE et de l'affectation du résultat;
 - 2.2 - Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale;
 - 2.3 - Rapport du commissaire (réviseur d'entreprises);
 - 2.4 - Approbation des comptes annuels et de l'affectation du résultat;
3. Approbation des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2019 de la SCRL IPALLE :
 - 3.1 - Présentation des comptes annuels consolidés de la SCRL IPALLE et de l'affectation du résultat;
 - 3.2 - Rapport du commissaire (réviseur d'entreprises);
 - 3.4 - Approbation des comptes annuels consolidés et de l'affectation du résultat;
4. Rapport de rémunération (art.6421-1 du CLDT) ;
5. Fixation des montants des jetons de présence et émoluments des administrateurs ;
6. Modification statutaires ;
7. Décharge aux administrateurs ;
8. Décharge au commissaire (réviseur d'entreprises).

Le Conseil communal est invité à exprimer sa position concernant cet ordre du jour.

12. AFFAIRES GENERALES - Assemblée Générale SWDE – Mardi 26 mai 2020 – Pour information

L'Assemblée Générale de la Société Wallonne des Eaux (SWDE) aurait du avoir lieu le 26 mai 2020.

Pour information, les points portés à l'ordre du jour étaient :

1. Rapport du Conseil d'Administration ;
2. Rapport du Collège des commissaires aux comptes;
3. Approbation des bilans, compte de résultat et annexes au 31 décembre 2019 ;
4. Décharge aux Administrateurs et au collège des commissaires aux comptes;
5. Modification du règlement d'ordre intérieur de l'Assemblée générale ;
6. Modification de l'actionnariat de la Société Wallonne des Eaux ;
7. Approbation séance tenante du procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2020.

Le Conseil communal est invité à approuver cet ordre du jour.

13. AFFAIRES GENERALES – Garantie d'emprunt pour l'Hôpital

Afin de financer ses investissements courants 2019, l'AIHSHSN (Association Intercommunale Hospitalière du Sud Hainaut et Sud Namurois) a contracté 4 crédits pour un montant global de 4.741.000€. La Ville de Chimay faisant partie de l'intercommunale hospitalière et l'hôpital de Chimay étant essentiel à la population de toute une région, le Collège propose au Conseil d'accepter que la Ville de Chimay se porte irrévocablement et inconditionnellement caution solidaire envers Belfius Banque pour le remboursement de tous les montants qui seraient dus par l'emprunteur, à concurrence de 1.6665.987,40 € soit 35,14% des crédits contractés par l'emprunteur.

14. AFFAIRES GENERALES – Ordre du jour de l'AG de l'Intercommunale des Sports – Ratification de la délibération du Collège Communal

En séance du 8 avril 2020, le Collège communal a ratifié l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de l'Association Intercommunale des Sports et Loisirs du Sud-Hainaut qui devait avoir initialement lieu le 14 avril 2020 et qui pourrait être postposée en raison du Covid 19.

Afin de donner mandats aux délégués, il importe que l'Assemblée émette ses considérations relatives aux points portés à l'ordre du jour, à savoir :

1. Approbation du procès-verbal de réunion de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2019 ;
2. Evaluation du plan stratégique 2019-2021;
3. Plan stratégique 2020-2021-2022 et prévisions financières.

Le Conseil communal est invité à ratifier cet ordre du jour.

15. AFFAIRES GENERALES - Plan de Cohésion Sociale - Rapports et art.18 - Ratification de la délibération du Collège Communal

Il est demandé au Conseil de ratifier la décision du Collège approuvant le rapport d'activités 2019 du Plan de Cohésion Sociale et les rapports financiers 2019, article 18, arrêtés en Collège le 11/03/2020.

16. AFFAIRES GENERALES – Assemblée Générale INASEP – 24 juin 2020 17h30

L'Assemblée Générale de l'Intercommunale Namuroise de Services Publics (INASEP) aura lieu le 24 juin 2020 en visioconférence. Le Conseil peut décider de ne pas être représenté physiquement lors de l'AG ou alors désigner un seul délégué pour le représenter lors de la vidéoconférence.

Il importe que l'Assemblée émette ses considérations relatives aux points portés à l'ordre du jour, à savoir :

1. Présentation du rapport annuel de gestion sur l'exercice 2019;
2. Présentation du bilan, du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes (réviseur), du rapport annuel du Comité de rémunération et proposition d'approbation des comptes arrêtés au 31/12/19 et de l'affectation des résultats;
3. Décharge aux Administrateurs;
4. Décharge au Collège des contrôleurs aux comptes;
5. Fixation des rémunérations des mandataires à partir du 1er janvier 2020 sur recommandation du Comité de rémunération;
6. Désignation de la représentation des Associés au Comité de contrôle de production - distribution d'eau (remplacement).

Le Collège demande au Conseil d'approuver cet ordre du jour.

17. AFFAIRES GENERALES - Amendes administratives - désignation de fonctionnaires sanctionneurs

Il convient de désigner deux fonctionnaires sanctionneurs, Monsieur Frank NICAISE à partir du 30 août 2019 et Madame Ludivine BAUDART à partir du 13 janvier 2020 sur base de la loi du 24 juin 2013 sur les sanctions administratives communales, du décret du 5 juin 2008 relatif aux infractions environnementales et du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

18. AFFAIRES GENERALES - Jumelage - Modification des statuts – ROI

L'ASBL Comité de Jumelage de Chimay ayant révisé les statuts et son Règlement d'Ordre Intérieur, le Conseil est invité à marquer son accord sur ces modifications.

19. AFFAIRES GENERALES - Modification des statuts du CPAS - Mise à disposition d'agents statutaires vers la Ville - Ratification de la délibération du Collège Communal

Le statut des agents statutaires du CPAS mis à disposition vers la Ville ayant été modifié, il convient de valider la délibération du Conseil de l'Action Sociale en séance du 27 janvier 2020 et de ratifier la décision du Collège communal du 19 février 2020 prorogeant le délai de tutelle afin qu'elle soit soumise à la tutelle spéciale d'approbation du Conseil.

20. AFFAIRES GENERALES - Assemblée Générale de l'Intercommunale IMIO – 29 juin 2020

L'Assemblée Générale de l'intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle (IMIO) aura lieu le 29 juin 2020.

Afin de donner mandats aux délégués, il importe que l'Assemblée émette ses considérations relatives aux points portés à l'ordre du jour, à savoir :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
2. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes;
3. Présentation et approbation des comptes 2019 ;
4. Décharge aux administrateurs ;
5. Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes ;
6. Règles de rémunération applicables à partir du 01/01/2020 ;
7. Nomination d'administrateurs.

Le Collège demande au Conseil d'approuver ces points.

21. Ordonnance de police – COVID 19 - Ratification de la délibération du Collège Communal

Dans le cadre de la crise sanitaire du Covid 19, le Conseil est invité à approuver l'ordonnance du Bourgmestre du 28 avril 2020 interdisant tous les événements intérieurs et extérieurs, peu importe leur taille, de nature publique ou privée sur les communes de Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies et Sivry-Rance. Ceci comprend tout rassemblement sur la voie publique mais également tout événement dans des lieux privés. Seuls les rassemblements familiaux autorisés par Arrêté Ministériel sont acceptés.

La présente ordonnance entre en vigueur le 1^{er} mai 2020 à 24h00 jusqu'au 30 septembre 2020.

Suite à la demande du Gouverneur, le Collège proposera en urgence la confirmation de l'ordonnance rectificative du 25 mai 2020.

22. ENSEIGNEMENT - Convention d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage des écoles retenues dans la troisième phase des plans de pilotage

Le groupe scolaire Charlemagne faisant partie de la troisième phase de mise en œuvre des plans de pilotage, il est proposé au Conseil de signer la convention relative au dispositif d'accompagnement et de suivi proposé par le CCEP.

23. FINANCES – Financement SUS/SMUR 2019

Le Conseil est invité à approuver le versement d'une participation aux SUS et SMUR de 6,20€ par habitant à l'Intercommunale Hospitalière du Sud Hainaut et du Sud Namurois pour l'année 2019. Ce montant doit encore être diminué du transfert de points APE soit 30.033,80€.

24. FINANCES – Compte 2019 fabrique d'église de Boutonville

La fabrique d'église Sainte Vierge à Boutonville a remis pour approbation la délibération du 15/04/2020 relative à son budget pour l'exercice 2019. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

25. FINANCES – Compte 2018 fabrique d'église de Vaulx

La fabrique d'église Saint Pierre à Vaulx a remis pour approbation la délibération du 14/02/2020 relative à son budget pour l'exercice 2018. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

26. FINANCES – Compte 2019 fabrique d'église de Bourlers

La fabrique d'église Saint Michel à Bourlers a remis pour approbation la délibération du 21/02/2020 relative à son budget pour l'exercice 2019. Il appartient au Conseil d'approuver le budget 2019 de la fabrique d'église de Vaulx.

27. FINANCES – Validation des comptes 2019 de la FE de Baileux - Ratification de la délibération du Collège Communal

La fabrique d'église Saint Martin à Baileux a remis pour approbation la délibération du 03/04/2020 relative à son budget pour l'exercice 2019. Afin de ne pas dépasser le délai de tutelle et de cette manière, préserver les finances communales, le Collège a exercé les attributions du Conseil en date du 08/04/2020.

Il est demandé au Conseil de ratifier la délibération du 08/04/2020 approuvant le budget 2019 de la fabrique d'église de Baileux.